



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 9 JUIN 2026

PROCLAMATION – 24 JUIN 2026 – FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

La Ville de Sainte-Julie proclame, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, le 24 juin 2026 la « *Fête nationale du Québec* » et convie les Julievillois à célébrer leur fierté en prenant part aux festivités du 24 juin prochain.

ADOPTION – PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MAI 2026

Le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 mai 2026.

AUTORISATION PRÉALABLE – DÉPENSE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

La Ville de Sainte-Julie autorise la dépense liée à la participation des membres du conseil municipal à l'activité suivante :

Activité	Date et lieu	Coût/personne	Nombre de membres	Total
Gala Nomina, présenté par Loisir et Sport Montérégie	11 juin 2026, Hôtel Impéria, Boucherville	135 \$, plus les frais de déplacement	2	270 \$

APPROBATION – LISTES DES PAIEMENTS À RATIFIER ET DES COMPTES À PAYER

Le conseil ratifie les paiements effectués et approuve les comptes à payer durant la période du 8 mai 2026 au 4 juin 2026.

ACTUALISATION – TAUX DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT – ABROGATION DE LA RÉOLUTION 22-290

Le conseil fixe le taux de remboursement des frais de déplacement à 0,65 \$ par kilomètre, et ce, à compter de l'adoption de la présente résolution, et abroge, à toutes fins que de droit, la résolution 22-290, adoptée le 14 juin 2022.

ATTRIBUTION ET DISPOSITION D'UN ACTIF – ACQUISITION ET LIVRAISON D'UNE DÉCHIQUETEUSE DE BRANCHES – PROJET SA-26-26

Le conseil attribue le contrat SA-26-26 relatif à l'acquisition et à la livraison d'une déchiqueteuse de branches, à la société Les Entreprises Douglas Powertech inc. pour un montant total de 68 238,37 \$, toutes taxes comprises.

AIDE FINANCIÈRE – SOUTIEN À L'EXCELLENCE

Le conseil verse une aide financière aux personnes ci-dessous nommées, afin de subvenir, en partie, à leurs frais de participation à des événements d'envergure :

Nom du participant	Événement	Discipline	Montant
Lucas Cunat Millotte	Championnat québécois de sports de trampoline (STR)	Gymnastique (trampoline)	150 \$
Selima Gara	Championnat provincial Volleyball Québec	Volleyball	150 \$
Molka Gara	Championnat provincial Volleyball Québec	Volleyball	150 \$
Évie Croteau	Championnat provincial Élite de ringuette U19 AA	Ringuette	150 \$
Évie Croteau	Championnat canadien Élite de ringuette U19 AA	Ringuette	300 \$
École secondaire du Grand-Coteau – profil guitare	Festival Rhythms International	Musique - Guitare	200 \$
Alyssa Dufour	Festival Rhythms International	Musique - Guitare	75 \$
Ève Lamoureux	Festival Rhythms International	Musique - Guitare	75 \$
Anthony Jacques	Festival Rhythms International	Musique - Guitare	75 \$
Corine Lepage	Festival Rhythms International	Musique - Guitare	75 \$
Félix Giroux	Festival Rhythms International	Musique - Guitare	75 \$
Anne-Sophie Parisé	Festival Rhythms International	Musique - Guitare	75 \$
Audrey Gareau	Festival Rhythms International	Musique - Guitare	75 \$
Maélie Pelletier	Festival Rhythms International	Musique - Guitare	75 \$
Annabelle Joyal	Festival Rhythms International	Musique - Guitare	75 \$
Yuliya Buzikova	Festival Rhythms International	Musique - Guitare	75 \$
Jacob Sheehan	Festival Rhythms International	Musique - Guitare	75 \$

Mathis Leang	Festival Rhythms International	Musique - Guitare	75 \$
Xavier Carbonneau	Festival Rhythms International	Musique - Guitare	75 \$
Loqmane Faik	Festival Rhythms International	Musique - Guitare	75 \$
Dafné Reyes Houle	Festival Rhythms International	Musique - Guitare	75 \$
Pierre Silva Alves	Festival Rhythms International	Musique - Guitare	75 \$
Total			2 300 \$

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR (PAFIRSPA) – VOLET 1 : INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – IMPLANTATION D'UNE PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE COUVERTE AU PARC JULES-CHOQUET

Le conseil la présentation du projet d'implantation d'une patinoire réfrigérée couverte au parc Jules-Choquet, dans le cadre du *Volet 1 : Infrastructures sportives et récréatives* du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air* (PAFIRSPA).

Le conseil s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre.

AUTORISATION DE SIGNATURE – CLUB DE NATATION SAMAK DE BROSSARD INC. ET CENTRE DE LA CULTURE ET DU SPORT DE SAINTE-JULIE – PROTOCOLE D'ENTENTE RÉGISSANT L'UTILISATION DE LA PISCINE AU PARC JULES-CHOQUET – ANNÉES 2026-2028

Le conseil autorise la conclusion du *Protocole d'entente régissant l'utilisation de la piscine au parc Jules-Choquet*, pour les années 2026 à 2028, à intervenir entre la Ville de Sainte-Julie et les organismes Club de natation Samak de Brossard inc. et Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie, pour la période débutant à compter du 10 juin 2026 et prenant fin le 1^{er} septembre 2028, avec possibilité de reconduction automatique pour des périodes successives d'un (1) an chacune.

ADOPTION – RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU COMITÉ DE SUIVI DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Le conseil adopte les *Règles de régie interne du comité de suivi de la politique culturelle*, datées du 5 juin 2026.

NOMINATION DE MEMBRES NON PERMANENTS – COMITÉ DE SUIVI DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Le conseil nomme les personnes suivantes à titre de membres non permanents de ce comité, pour une durée indéterminée, soit pour la période débutant à compter du 10 juin 2026 :

- messieurs Denis Gélinas et Daniel Jacques, à titre de citoyen ;
- messieurs Claude Talbot et René Martel, à titre de citoyen œuvrant au sein du milieu culturel.

APPROBATION – LISTE DES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

Le conseil approuve les demandes de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) des projets suivants, tels que soumis au comité consultatif d'urbanisme (ci-après « le CCU ») du 19 mai 2026 :

- 780, montée Sainte-Julie, local 500 ;
- 780, montée Sainte-Julie, local 300 ;
- 571-B, boulevard Saint-Joseph ;
- 2050, rue Léonard-De Vinci ;
- 566, rue Roch-Côté ;
- 1554, rue Principale ;
- 1900, chemin du Fer-à-Cheval ;
- 851, montée Sainte-Julie ;
- 424, rue de Dieppe ;
- 1791, rue de la Bretagne ;
- 1823, rue de la Bretagne ;
- 125, rue Jacquelin-Beaulieu ;
 - Le conseil modifie la résolution 25-545, adoptée le 16 décembre 2025, en conséquence.
- 775, rue Jacques-Sénécal ;
- 1551, chemin du Fer-à-Cheval ;
- 860, montée Sainte-Julie ;
- 629-631, montée Sainte-Julie ;
- 695, montée Sainte-Julie ;

- 1581, chemin du Fer-à-Cheval ;
- 846, montée Sainte-Julie.

Le conseil modifie la résolution résolution 25-273, adoptée le 10 juin 2025, portant sur la demande PIIA-25-47, autorisant les plans-concept de construction pour la propriété située aux 68-70, rue de l'Épervière, afin de prévoir que la délivrance du permis pour ce projet est assujettie à une période de validité de douze (12) mois débutant à compter de l'adoption de la présente résolution.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÉSOLUTION – DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) – 846, MONTÉE SAINTE-JULIE (LOT 5 550 698 DU CADASTRE DU QUÉBEC) – ZONE H-357

Le conseil adopte le second projet de résolution, conformément au *Règlement 1324 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)*, visant à autoriser la construction d'un bâtiment multifamilial de deux étages, sis au 846, montée Sainte-Julie (lot 5 550 698 du Cadastre du Québec), le tout, conformément aux plans-concepts de construction et aux plans-concept d'aménagement paysager, préparés par la société Investissement immobilier Dumele inc., révisés le 9 février 2026 et le 10 avril 2026.

DÉCISION – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 1551, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL (LOT 5 880 792 CADASTRE DU QUÉBEC) – ZONE C-245

Le conseil accorde la demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 1551, chemin du Fer-à-Cheval (lot 5 880 792 Cadastre du Québec) visant à autoriser l'aménagement d'une entrée charretière existante sur un terrain d'angle, donnant sur la rue Bernadette, se trouvant à 11 mètres du point d'intersection formé par le prolongement imaginaire des bordures situées à l'intersection formée par la rue Bernadette et le chemin du Fer-à-Cheval, alors que l'article 5.6.5.4 du *Règlement de zonage 1101* prescrit une distance minimale de 15 mètres.

APPUI – DEMANDE D'AUTORISATION – COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC – UTILISATION À UNE FIN AUTRE QUE L'AGRICULTURE – LOT 6 227 056 DU CADASTRE DU QUÉBEC (477, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL) ZONE A-710

Le conseil appuie la demande d'autorisation déposée par monsieur Gilbert Grondin, arpenteur-géomètre, au nom de madame Francine Joly et de monsieur David Joly, auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) visant le lotissement et l'aliénation d'une partie du lot 6 227 057 du Cadastre du Québec, en faveur du lot 6 227 056 du Cadastre du Québec, pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit la régularisation d'une entrée existante desservant la résidence érigée sur ce dernier lot.

APPUI – DEMANDE D'AUTORISATION – COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC – UTILISATION À UNE FIN AUTRE QUE L'AGRICULTURE – LOT

5 550 217 DU CADASTRE DU QUÉBEC (1945, CHEMIN DE LA BELLE-RIVIÈRE) – ZONE A-715

Le conseil appuie la demande d'autorisation déposée par le requérant auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) visant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot 5 550 217 du Cadastre du Québec, correspondant à l'adresse civique 1945, chemin de la Belle-Rivière, situé dans la zone A-715, afin de rendre conforme l'aménagement d'un logement accessoire existant, lequel est actuellement occupé par un tiers n'ayant aucun lien de parenté avec le propriétaire du logement principal, possède une adresse civique distincte, soit le 1945-A, chemin de la Belle-Rivière, et ne comporte aucun accès intérieur le reliant au logement principal.

ADOPTION – RÈGLEMENT 1149-28 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1149 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX

Le conseil adopte le *Règlement 1149-28 modifiant le Règlement 1149 sur la tarification des différents services municipaux*.